This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Crus
500
3

Crus 500.3

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT

MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST

MDCCCC

GIFT OF J. RANDOLPH COOLIDGE
AND ARCHIBALD CARY COOLIDGE

Hommage de l'auteur.

FRÉDÉRIC II

ET

SAINT LOUIS

LEÇON D'OUVERTURE

DU

COURS COMPLÉMENTAIRE D'HISTOIRE DU MOYEN AGE

Professé à la Faculté des Lettres de Lyon

PAR

M. E. LÉOTARD

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, DOCTEUR ÈS LETTRES

LYON

IMPRIMERIE PITRAT AINÉ

4, RUE GENTIL, 4

1877

Crus 500.3

Harvard College Library
Riant Collection
Gift of J. Randolph Coolidge
and Archibald Cary Coolidge
Feb. 26, 1900.

FRÉDÉRIC II

ET

SAINT LOUIS

MESSIEURS,

Autorisé par M. le Ministre à remonter pour la quatrième fois dans cette chaire où d'anciens maîtres me donnent une hospitalité toute paternelle, je fais un nouvel appel à votre bienveillance avant de reprendre le cours de nos entretiens.

Voici deux ans que j'étudie avec vous le grand mouvement des Croisades, que je cherche à vous initier à la connaissance d'une des périodes les plus importantes de l'histoire du moyen âge, en vous retraçant les différentes péripéties de ce duel séculaire engagé entre l'Occident et l'Orient, entre deux religions et deux civilisations; la religion et la civilisation chrétiennes d'une part, la religion et la civilisation musulmanes de l'autre. Vous me permettrez cette année de poursuivre et d'achever la même étude.

Nous arrivons au moment où la lutte change d'aspect en même temps que de théâtre. Les efforts des croisés, qui s'étaient jusqu'alors concentrés sur la Syrie et la Palestine pour reconquérir les Lieux-Saints et sauver les débris du royaume latin de Jérusalem

(je ne parle pas de l'expédition de Constantinople, qui fut une véritable digression), se portent désormais du côté de l'Afrique, vers l'Égypte, cette vieille terre des Pharaons, devenue, sous les Califes, l'arsenal et la citadelle de l'islamisme. Cette dernière période, signalée par des siéges mémorables comme celui de Damiette, par de grandes batailles telles que celle de la Massoure, par des alternatives de succès et de revers dont l'histoire offre peu d'exemples, n'est ni moins intéressante ni moins instructive que les précédentes. Le Delta, coupé par les bras du Nil et les nombreux canaux destinés à porter partout la fécondité de ses eaux, ne ressemblait guère aux pays qu'avaient parcourus les soldats de Godefroy de Bouillon et de Richard Cœur-de-Lion. C'était une nouvelle tactique, un nouveau système de guerre à inaugurer. Malheureusement la science militaire de nos aïeux n'égalait point leur bravoure, et leur prudence ne s'élevait pas toujours à la hauteur de leur courage. Deux fois cette formidable ligne de défense créée par la nature et par l'art faillit être emportée, deux fois les sultans du Caire se virent menacés jusque dans leur capitale, tremblèrent dans leur propre palais, et deux fois la victoire échappa aux chrétiens, se changea pour eux en une déroute complète.

Mon intention n'est point d'aborder aujourd'hui le récit des événements. Je voudrais ce soir, avant de vous parler des expéditions d'Afrique, vous esquisser le portrait de saint Louis et celui de Frédéric II, son contemporain, dont le nom se trouve aussi étroitement lié à l'histoire de la Croisade. Ce n'est pas sans raison que je rapproche l'une de l'autre deux figures si différentes, que je mets ainsi en parallèle deux princes dont le génie, le caractère, la politique, les mœurs, la vie tout entière, soit publique, soit privée, présentent d'étranges contrastes. On a voulu de nos jours, en Allemagne, et même en France, opposer Frédéric II à saint Louis, pour mettre le premier bien au-dessus du second; on a tenté de faire son apologie, de le justifier devant le tribunal de la postérité; on ne s'est pas contenté de plaider les circonstances atténuantes; on a eu la prétention de réduire à néant tous les griefs formulés contre lui, toutes les accusations dont il avait été l'objet; on a cherché, en un mot, à le réhabiliter; on est allé plus loin, on en a fait une sorte de héros et de martyr. On a représenté le souverain excommunié par

Grégoire IX, déposé par Innocent IV au concile de Lyon, comme l'homme le plus éclairé de son siècle, comme une victime de l'intolérance de la papauté, comme le défenseur malheureux, mais digne d'un meilleur sort, des droits imprescriptibles de l'État contre les empiétements de l'Église. A-t-on réussi? Il importe de démêler ce qu'il y a de vrai et de faux dans un tel jugement, de montrer la valeur exacte de semblables appréciations qui s'appuient sur de graves autorités.

Saint Louis a été peint de main de maître par son ami et son compagnon d'armes Joinville. On ne peut qu'ajouter quelques traits au tableau, que mettre en pleine lumière certains côtés de cette belle figure qui étaient demeurés dans une demi-obscurité parce qu'ils avaient moins frappé les contemporains. C'est Joinville qui a servi de guide et de modèle aux historiens modernes de saint Louis, depuis Le Nain de Tillemont, le solitaire de Port-Royal, jusqu'à M. Wallon, l'éminent et catholique doyen de la Sorbonne. Le sénéchal de Champagne a élevé à la mémoire de son roi, pour lequel il professait un tendre attachement et une sincère admiration, un monument impérissable, chef-d'œuvre dans son genre que je comparerais volontiers à la Sainte-Chapelle. Qui ne connaît cette vieille chronique que M. Natalis de Wailly vient de rajeunir, si je puis m'exprimer ainsi, avec tant de bonheur, sans lui ôter son caractère primitif? Qui n'a lu ces pages étincelantes de vérité, d'une naïveté et d'un charme incomparables, où le sage et pieux monarque revit tout entier pour nous avec la noblesse de ses sentiments, la droiture de ses intentions, sa loyauté chevaleresque, son culte pour la justice, son amour de la France et de l'Église qu'il ne séparait point dans son cœur?

Nous n'avons rien de semblable pour Frédéric II; son histoire définitive est encore à faire. Les matériaux, il est vrai, ne manquent point; ils ont déjà été rassemblés en grande partie. Les chroniques allemandes, italiennes, françaises, anglaises et même arabes du treizième siècle abondent en renseignements précieux sur ce prince, sur sa cour, sur ses mœurs, sur ses luttes avec le Saint-Siége, sur ses relations avec les musulmans, sur les qualités brillantes de son esprit, sur son prodigieux savoir, sur son amour des sciences et des lettres. J'aurai à appeler plus particulièrement votre attention sur

la chronique anglaise du moine Pâris et sur celle de l'italien Salimbene, chronique trop peu connue jusqu'ici, mais dont le texte va nous être restitué, d'après le manuscrit original du Vatican, par M. Clédat, un des jeunes et brillants professeurs que nous envoient cette année les écoles de Rome et d'Athènes. De nos jours, l'historien Frédéric de Raümer, en Allemagne, dans sa grande et savante *Histoire des Hohenstaufen*, s'est occupé longuement de Frédéric II, et, chez nous, M. Huillard-Bréholles, un ancien professeur de l'Université, auteur d'une *Histoire diplomatique de Frédéric II*, précédée d'une remarquable introduction, a recueilli et commenté les documents officiels relatifs à cette époque. Il faudrait encore citer plusieurs essais de monographies, les récents travaux ou articles publiés à Göttingue et à Bonn, à Bonn surtout, par M. Röhricht, le nouvel historien allemand des Croisades. On peut donc dire que nous possédons maintenant tous les éléments d'une enquête sérieuse et complète, que nous avons en mains toutes les pièces du procès. Je ferai passer sous vos yeux, en les résumant, ces divers témoignages, et vous jugerez vous-mêmes.

Frédéric II naquit en Italie, d'un père allemand et d'une mère sicilienne, ce qui explique certaines tendances méridionales de sa nature, tendances qui se manifestèrent dès le jeune âge et ne firent que grandir, se développer jusqu'à la fin de sa vie. La légitimité de sa naissance fut contestée. Ses ennemis répandirent le bruit qu'il n'était point le fils de l'empereur Henri VI et de l'impératrice Constance, mais d'un simple boucher d'Iési ; cette version singulière se retrouve dans presque tous les pamphlets du temps. Il semble que le mystère ait plané sur son berceau, et lui-même avait adopté une formule de serment où il s'appelait l'enfant du miracle. Il devint orphelin de bonne heure, ce qui est toujours un grand malheur, mais surtout pour les fils de rois. Son père et sa mère, avant de mourir, prévoyant les dangers auxquels il serait exposé, les compétitions qui allaient se former autour de lui, le placèrent par testament, lui et son royaume, sous la tutelle du Saint-Siége, sous la protection de l'Église alors toute-puissante. La chaire de Saint-Pierre était occupée par un pape bien capable de diriger son royal pupille, par Innocent III, dont je vous ai retracé, l'année dernière, le glorieux pontificat. Innocent III prit sa charge au sérieux ; il en-

voya en Sicile, pour surveiller l'éducation et l'instruction du jeune prince, deux membres du Sacré Collége, deux cardinaux qui avaient toute sa confiance, dont l'un, le cardinal Savelli, devait être plus tard Honorius III. Il entretint lui-même avec son fils adoptif une correspondance fort belle dont j'extrais la lettre suivante : « Élevez chaque jour votre cœur vers Dieu ; demandez-lui, dans vos prières, qu'il vous accorde la santé de l'âme et du corps ; réjouissez-vous d'avoir été confié à de tels maîtres ; sachez profiter de leurs leçons et de leurs conseils afin d'acquérir sous leur direction la sagesse en même temps que la science. »

Ces précepteurs romains n'étaient pas les seuls maîtres du jeune Frédéric ; il y avait à côté d'eux des professeurs arabes qu'il appelle ses pères nourriciers *nutricii nostri*. La domination musulmane avait laissé en Sicile, il faut le reconnaître, des traces profondes et durables de son passage ; on les retrouve encore aujourd'hui dans les monuments, les usages et la langue du pays. Les Normands, quand ils firent la conquête de l'île au onzième siècle, ne changèrent rien à l'ordre établi, surtout en matière d'enseignement ; l'enseignement gréco-arabe demeura l'enseignement, sinon officiel, du moins prédominant. Frédéric II, admirablement doué du côté de l'intelligence, avec son ardeur pour l'étude, son désir de tout savoir et de tout connaître, sa prédilection pour les sciences, et en particulier pour la médecine, la philosophie et les mathématiques, où les musulmans excellaient, devait subir plus que personne l'influence arabe. Il y avait aussi le vieux parti national sicilien, parti remuant, entreprenant, qui s'agitait beaucoup et était très-hostile au Saint-Siége. Ce parti chercha naturellement à s'emparer de l'esprit du jeune roi et à le soustraire à l'influence romaine.

Quelle différence, Messieurs, entre cette éducation et celle de saint Louis ? Louis IX, lui aussi, perdit son père de bonne heure, mais il conserva sa mère, et quelle mère ! Blanche de Castille. Cette princesse, espagnole par le sang, mais française par le cœur, se montra à la hauteur de sa tâche. Tandis que la minorité de Frédéric II laissait la Sicile en proie aux discordes civiles et à l'invasion étrangère, la régente, par la sagesse et la fermeté de son administration, pacifiait la France et préparait un des plus beaux règnes de notre histoire en inculquant à son fils dès l'âge le plus tendre les

vertus qui font les grands rois et les saints. Aussi saint Louis garda-t-il toujours pour sa mère un culte public et légitime de reconnaissance.

Frédéric II n'avait pas goûté les premières joies de la famille; le cœur chez lui n'avait pu se développer en même temps que l'esprit. Innocent III comprit le danger et tâcha d'y remédier en mariant son pupille de bonne heure, en lui donnant une épouse de son choix. Catherine d'Aragon exerça sur le jeune prince une heureuse influence; les années qu'il passa avec elle furent les plus calmes et les plus prospères de sa vie. Il eut le malheur de la perdre et ne tarda pas à la remplacer par l'héritière du royaume de Jérusalem, par la fille de Jean de Brienne. C'était un mariage politique et non d'inclination. Yolande mourut aussi. Il épousa alors en troisièmes noces une princesse anglaise, Isabelle, la sœur du roi d'Angleterre Henri III, à laquelle il survécut encore. Veuf pour la troisième fois, il avait entamé des négociations en vue d'un quatrième mariage avec la fille du duc de Saxe, quand la mort le surprit. On prétend même qu'il avait contracté une union morganatique avec une Italienne qu'il avait connue et aimée, Bianca Lanzia, issue d'une famille noble du Piémont et mère de Manfred dont il tenait essentiellement à légitimer la naissance. Là encore, Messieurs, quel contraste entre la cour de Paris et celle de Messine! Tandis que le roi de France, après avoir été le meilleur des fils, se montrait à l'égard de Marguerite de Provence le modèle des époux et donnait dans son palais l'exemple de toutes les vertus domestiques, Frédéric, défiant et jaloux à l'égal des Orientaux, soumettait les compagnes de sa vie à une régime vraiment barbare. S'il ne les faisait pas monter sur l'échafaud, comme Henri VIII, il les condamnait à une sorte de prison perpétuelle, sous la garde d'eunuques africains qui ressemblaient, nous dit Mathieu Pâris, à de vieux masques. Nul ne pouvait les approcher, les voir ni leur parler sans la permission expresse de l'empereur. Un pamphlétaire du temps compare la situation de ces malheureuses à celle de victimes enfermées dans un labyrinthe inaccessible et pour qui la vie était un supplice, la mort un bienfait. C'est sans doute aux Arabes, dont il se flattait d'être le disciple, qu'il avait emprunté l'idée de son sérail inscrit au budget de l'État et semblable en tout à celui d'un prince musulman, de ses harems ambulants qui l'accompagnaient

partout, jusque dans ses expéditions, placés à l'avant ou à l'arrière-garde de l'armée et portés sur des palanquins à dos de chameaux. Un jour, il paraît, dans une déroute, le harem tomba entre les mains du vainqueur ; la perte de ses femmes, s'il faut en croire un poëte contemporain, fut plus sensible au cœur de Frédéric que celle de ses soldats et de ses trésors.

Sa cour ne ressemblait à aucune des cours de l'Europe. C'était la copie, la reproduction fidèle des cours orientales, et en particulier de la cour de Bagdad, avec son éclat, son faste, ses fêtes brillantes, ses jeux, ses divertissements, tous les raffinements du luxe et de la volupté. Elle avait ses odalisques et ses almées. Le chroniqueur anglais nous décrit une de ces fêtes, donnée à l'occasion de la visite de Richard de Cornouailles, beau-frère de l'empereur. Les almées y exécutèrent leurs danses savantes, leurs tours d'adresse merveilleux. Cette description est fort curieuse ; la voici : « Ce qui lui plut surtout, ce fut le spectacle de deux jeunes filles sarrasines d'une beauté rare, qui, montées chacune sur deux boules au milieu d'un pavé uni, marchaient en tous sens, en battant des mains ; sur ces globes roulants elles figuraient diverses poses avec leurs bras, jouaient et chantaient, repliaient leurs corps suivant les différentes modulations du rhythme frappaient l'une contre l'autre des cymbales sonores ou des castagnettes, prenaient de gracieuses attitudes et tournaient sur elles-mêmes avec une prodigieuse vitesse ; ces deux jeunes filles, aussi bien que les autres jongleurs, obtinrent les applaudissements de tous les assistants. » Ne croit-on pas, Messieurs, assister en plein treizième siècle à une représentation de nos jeux de cirque, à un ballet moderne ?

Frédéric, amateur passionné des nouveautés, homme de science en même temps que de plaisir, avait ramené de Syrie avec ses almées une riche et belle collection d'animaux sauvages, rares ou inconnus, des lions, des panthères, des léopards, des hyènes, des chameaux, des dromadaires, des faucons blancs, des hiboux barbus, véritable muséum d'histoire naturelle pareil à ceux de nos jardins publics dans les grandes villes. L'exhibition de cette superbe ménagerie se fit d'abord à Ravenne, puis dans toute l'Italie et même en Allemagne où elle accompagna l'empereur. Les Alsaciens, dit-on, accoururent en foule pour voir ce qu'ils n'avaient jamais vu, des

dromadaires de l'Afrique couchés paisiblement, comme des troupeaux de bœufs, dans les plaines qui avoisinent Colmar. Frédéric utilisait dans ses campagnes ces bêtes de somme d'un nouveau genre : au siége de Brescia les chameaux et les dromadaires portaient avec les mulets les bagages et les trésors du prince. Il y avait surtout un éléphant dont le soudan d'Égypte lui avait fait présent et qui se faisait remarquer par son intelligence ainsi que par sa douceur. En temps de guerre ou dans les cérémonies publiques on plaçait sur son dos une tour carrée en bois, ornée d'une bannière à chacun des angles, avec le grand étendard de l'Empire au milieu ; suivant les circonstances elle était occupée tantôt par des archers sarrasins, tantôt par des trompettes. L'empereur fit cadeau de cet éléphant à la ville de Crémone, le confiant à la garde des habitants qui en eurent un soin religieux et le firent enterrer après sa mort ; ils se figuraient naïvement, d'après un chronique italienne, que ses os comme ses défenses allaient devenir de l'ivoire.

J'arrive, Messieurs, à la période la plns discutable et la plus discutée du règne de Frédéric II. Je veux parler de ses rapports avec le Saint-Siége. Il semblait que l'élection d'un empereur faite sous le patronage de Rome, surtout quand cet empereur était le pupille de l'Église, dût faciliter singulièrement l'accord entre les deux puissances, la puissance spirituelle et la puissance temporelle, amener une heureuse réconciliation, terminer enfin cette longue querelle du Sacerdoce et de l'Empire où il y avait des trêves, mais point de paix durable. Il n'en fut rien. Le premier acte du nouveau césar de l'Allemagne, avant même de recevoir la couronne impériale, avait été de prendre la croix à Aix-la-Chapelle, devant le tombeau de Charlemagne, et de s'engager à partir pour la Terre-Sainte dont la triste situation réclamait plus impérieusement que jamais les secours de l'Occident. Comment ce vœu s'accomplit-il ? Frédéric s'était croisé dès l'année 1215. Le premier délai était de deux ans. Ce délai expiré, il en sollicita un second, puis un troisième, qui ne fut pas le dernier. Il prétextait tantôt le petit nombre des pèlerins réunis en Apulie, au lieu de rendez-vous fixé pour l'embarquement ; tantôt il se retranchait derrière l'insuffisance de ses ressources financières ; tantôt il faisait valoir l'impossibilité où il se trouvait de quitter l'Europe dans un moment où sa présence était nécessaire dans ses États

afin d'y maintenir l'ordre. Dix années s'écoulèrent ainsi en préparatifs plus ou moins sérieux, et trois papes se succédèrent sur le trône pontifical, Innocent III, Honorius III et Grégoire IX.

La cour de Rome tout d'abord fit preuve d'une grande condescendance ; elle ne vit point ou ne voulut point voir dans ces divers retards un manque de sincérité ; elle accorda à l'empereur toute facilité, soit pour gagner du temps, soit pour lever de nouvelles contributions sur les biens du clergé. L'entrevue de Véroli fut suivie des conventions de San-Ferentino et de San-Germano, où Frédéric renouvela toutes ses promesses. Cependant ce système de temporisation finit par le rendre suspect ; on savait qu'il était l'ami personnel du sultan et qu'il entretenait avec lui des relations secrètes. Une dernière circonstance acheva de le perdre dans l'opinion publique. Au moment où la flotte chrétienne venait de mettre à la voile et de quitter le port de Brindes, une épidémie éclata ; Frédéric tomba malade et dut s'arrêter. Cette maladie très-réelle fut considérée comme une feinte ; on ne voulut point y croire ; c'était l'histoire du berger menteur, et Grégoire IX lança contre l'empereur une bulle d'excommunication, sommant les croisés de se séparer d'un prince condamné par l'Église et de regagner leurs foyers plutôt que de marcher sous ses ordres.

Ce fut alors que Frédéric partit malgré la défense et les protestations du Saint-Siége, emmenant avec lui ses propres sujets et une armée dont l'effectif se trouvait singulièrement réduit. A peine eut-il abordé en Palestine que son premier soin fut de traiter avec le sultan d'Égypte qu'il était venu combattre et qui, par suite d'un récent accord avec ses frères, venait de reprendre Jérusalem. Ce traité fut négocié et signé dans le plus grand secret, sans aucune participation de l'autorité ecclésiastique, sans l'agrément des ordres de chevalerie, ni des barons du royaume. Il était stipulé que la Ville Sainte serait rendue aux chrétiens ou plutôt à Frédéric II, qui s'était arrogé le titre de roi de Jérusalem sans tenir aucun compte des engagements pris avec son beau-père, Jean de Brienne. Les Sarrasins abandonnaient aussi une étroite bande de terre jusqu'à la mer, comprenant Jaffa, Bethléem et Nazareth, afin que la liberté de la route des pèlerins fût assurée. En retour, ils se réservaient dans la ville même la mosquée d'Omar, l'ancien temple de Salomon, avec

le droit d'y célébrer leur culte en face du culte catholique. Les fortifications rasées ne devaient point être relevées, à l'exception de celles de Jérusalem. Sans doute ce traité offrait certains avantages incontestables ; le but immédiat que l'on poursuivait semblait atteint, car on recouvrait les Lieux-Saints, on obtenait par la diplomatie ce qu'on n'avait point obtenu par les armes. La paix était conclue pour dix ans. Mais cette paix mécontenta tout le monde, les infidèles comme les chrétiens ; il n'y eut qu'une voix pour la réprouver. On l'appela la *fausse paix*, la *mauvaise paix*. Le sultan, disent les chroniques arabes, savait très-bien que Jérusalem, ouverte de toutes parts, était impossible à défendre et restait à la discrétion des musulmans. Frédéric lui-même le comprenait si bien qu'il s'était abaissé jusqu'aux prières et aux supplications pour qu'on lui fît de meilleures conditions. Il écrivit à Malek-Camel la lettre suivante qui se trouve dans le recueil des historiens arabes et que M. de Mas-Latrie reproduit dans son *Histoire de Chypre* comme un document d'une authenticité irréfutable : « Je suis ton ami. Tu n'ignores pas combien je suis au-dessus de tous les princes de l'Occident. C'est toi qui m'as engagé à venir ici : les rois et le pape sont instruits de mon voyage. Si je m'en retournais sans avoir rien obtenu, je perdrais toute considération à leurs yeux. Après tout, cette Jérusalem, n'est-ce pas elle qui a donné naissance à la religion chrétienne ? n'est-ce pas vous qui l'avez détruite ? Elle est maintenant réduite à la dernière misère. De grâce, rends-la moi dans l'état où elle est, afin que je puisse lever la tête devant les rois. Je renonce d'avance à tous les avantages que je pourrais en retirer. » Cette lettre, Messieurs, est accablante pour Frédéric II.

Le patriarche protesta ; les Templiers et les Hospitaliers protestèrent, ne voulant pas s'associer à une paix signée sans eux et presque contre eux. L'empereur n'ignorait point les services qu'ils avaient rendus et qu'ils pouvaient encore rendre à la cause chrétienne en Orient. Au lieu de les ménager pour les gagner à sa politique, il affecta de les tenir à l'écart, réservant toutes ses faveurs pour les chevaliers allemands, pour les chevaliers Teutoniques, dont il faisait sa garde d'honneur.

Quelques semaines après la conclusion de la paix, il fit son entrée solennelle dans Jérusalem. Comme il était excommunié, aucun

prêtre ne pouvait le sacrer ni célébrer la messe. Il se passa de prières. Il entra avec ses soldats dans l'église du Saint-Sépulcre déserte; le tombeau du Sauveur était voilé; il prit la couronne sur l'autel et la posa lui-même sur sa tête. Ce fut Hermann de Salza, le grand maître de l'ordre Teutonique, qui prit la parole; il prononça au nom de son maître deux discours, l'un en allemand et l'autre en français; tout se borna là. Le même jour, Frédéric invitait à sa table les émirs arabes avec lesquels il devisa sur la religion et la philosophie. Puis il alla en grande pompe ouvrir les tranchées des remparts qui ne furent jamais reconstruits. Dès le lendemain, se sentant mal à l'aise dans une ville où il avait reçu cet accueil glacial de la part des chrétiens, il partit brusquement et, au moment où il sortait, l'archevêque de Césarée entrait pour mettre l'interdit sur la Ville Sainte profanée. Sa croisade était finie; il avait hâte de regagner l'Italie et ses États héréditaires. Il laissa le gouvernement de son nouveau royaume à un bailli ou lieutenant impérial qui devait être aussi impopulaire que lui et s'embarqua à Ptolémaïs après avoir vidé les arsenaux, fait charger sur ses navires tout le matériel de guerre mis en réserve pour la défense de la place en cas d'attaque.

Ce n'est point ainsi, Messieurs, que saint Louis comprenait et protégeait les intérêts des chrétiens en Orient. Quel zèle! quelle ardeur pour la Croisade! Dès qu'il a fait vœu de se croiser, il ne songe plus qu'aux préparatifs du départ, qu'aux moyens d'assurer le succès de l'expédition; il se fait lui-même l'apôtre de la guerre sainte. On raconte à ce sujet l'anecdote suivante, qui ne manque pas de vraisemblance. Profitant d'un ancien usage en vertu duquel les rois de France faisaient des cadeaux de vêtements aux grands de leur cour à l'occasion des principales fêtes de l'année, Louis IX fit une de ces distributions la veille de la Noël. C'étaient des vêtements d'une étoffe précieuse et garnis de riches fourrures, sur lesquels on avait eu soin de broder par-dessus l'épaule de petites croix en or. Les chevaliers, ne soupçonnant nullement le piége qui leur était tendu, revêtirent ces livrées pour l'office de la nuit. Grand fut leur étonnement quand ils virent qu'ils avaient pris la croix sans le savoir; mais que faire? ils ne pouvaient reculer; l'honneur était engagé; ils s'exécutèrent de bonne grâce, riant et

pleurant tout à la fois de leur mésaventure et se contentant pour toute vengeance d'appeler le roi un *chasseur de pèlerins,* un nouveau *pêcheur d'hommes.*

Rien ne peut arrêter saint Louis. Il part, malgré les remontrances de sa mère, malgré les avis de ses conseillers. Arrivé en Afrique, il se bat comme un lion, renouvelle sur les bords du Nil les exploits du pont de Taillebourg, immortalisés par le pinceau d'Eugène Delacroix, et, quand la fortune le trahit, vaincu, prisonnier des musulmans, il ne consent à traiter de sa rançon personnelle qu'en assurant celle de tous ses compagnons d'armes qu'il veut arracher jusqu'au dernier des mains des infidèles, puis, au lieu de revenir directement en Europe, il se rend en Palestine, y séjourne plusieurs années, visitant comme le Sauveur les villes et les bourgades, laissant partout sur son passage des traces de sa bonté et de sa générosité. Il organise des comités de secours et de défense, relève d'après un système nouveau et à ses frais les fortifications abattues des principales cités, prend lui-même, comme un simple travailleur, la pelle et la pioche, afin de mieux stimuler par son exemple le zèle des pèlerins. Sa seule présence suffit pour ranimer la confiance, et lorsqu'il croit avoir fait pour ses frères d'Orient tout ce qu'il était en son pouvoir de faire, alors seulement il se décide à se séparer d'eux; il les quitte, non sans regret, mais accompagné de leurs bénédictions, et rentre dans son royaume plus grand, malgré ses revers, plus aimé, mieux honoré et mieux servi que jamais.

Revenons à Frédéric II. Il arrivait de Terre Sainte sous le poids de l'excommunication dont il avait été frappé, et une nouvelle croisade s'organisait en Italie, non plus contre les Sarrasins, mais contre lui. Qu'allait-il faire pour se justifier? quelle arme allait-il opposer à ses ennemis? Il lança d'abord un manifeste; puis, voyant que ce manifeste n'avait pas le succès qu'il espérait, il en appela du pape à un concile général. Le concile allait se réunir; déjà les évêques étaient en route, quand Frédéric, par une violation flagrante et odieuse du droit des gens, les fait saisir, jeter dans des cachots dont quelques-uns ne devaient jamais sortir. C'était une flotte génoise qui transportait à Rome les prélats de l'Occident; elle fut coulée bas par la flotte impériale. Un grand nombre des passagers périrent; les autres furent faits prisonniers et parmi eux se trou-

vaient de grands dignitaires du clergé de France. Saint Louis dut intervenir, et, comme Frédéric cherchait à éluder la question, se retranchant derrière son titre d'Auguste, jouant sur les mots, se comparant à un aigle qui tient dans ses serres ceux qui s'efforcent de l'enserrer, le roi lui fit répondre d'être prudent et de réfléchir, de peser toutes choses dans la balance de la justice, de ne point obéir aux enivrements de la puissance et du bon plaisir, car le royaume de France, ajoutait-il, n'est pas tellement affaibli qu'il se laisse mener à coups d'éperons. Frédéric dut céder et relâcher les prélats français sans rançon.

Cette insigne mauvaise foi ne porta pas bonheur à l'empereur. Le concile dont il redoutait les arrêts, sans doute parce qu'il se sentait coupable, se réunit, non plus à Rome, mais dans notre ville, à Lyon, territoire neutre entre la France et l'empire, et c'est là que se passa une des scènes les plus émouvantes, les plus dramatiques dont l'histoire fasse mention. Frédéric II était cité à comparaître devant le plus haut tribunal ecclésiastique de son temps; il aurait cru abaisser la majesté impériale en paraissant lui-même; il envoya comme délégués son légiste Taddée de Suessa et son chancelier Pierre de la Vigne, chargés tous deux de présenter sa défense. Il n'en avait pas moins le rôle d'accusé. Le talent incontestable et l'habileté de ses défenseurs ne purent le sauver. Taddée de Suessa, désespéré, s'écria : « Vraiment ce jour est un jour de colère, » et Pierre de la Vigne sortit de l'assemblée en proférant des paroles de menace et de vengeance. La sentence de déposition de son maître, sentence définitive, irrévocable, était prononcée. Rien, à partir de ce moment, ne réussit plus à Frédéric. Sa haine contre le pape et contre l'Église ne fit que grandir; elle devint une haine implacable, mais impuissante, car elle ne parvint point à ébranler l'édifice de la papauté, dont les fondements étaient plus solides que se l'était figuré l'orgueilleux empereur.

Il semblait qu'il prît à tâche de justifier lui-même par ses actes les accusations dont il avait été l'objet. Il s'était fait à Lucera, dans la Pouille, au fond des montagnes du Samnium, non loin de la frontière pontificale, un vrai repaire de brigands, une colonie militaire de Sarrasins transplantés en Italie après leur expulsion de la Sicile. Cette colonie, d'abord fort modeste, se développa rapide-

ment grâce à la faveur et à la protection manifeste de Frédéric II. Elle devint une ville de près de soixante mille âmes, où l'on comptait à peine douze cents chrétiens et où l'immense majorité de la population était d'origine musulmane. Elle avait pour églises des mosquées ; on ne l'appelait que la ville des Sarrasins. Sa citadelle, entourée d'une enceinte fortifiée, suivait les contours de la montagne dans une étendue de neuf cents mètres. La façade était défendue par des bastions, des fossés, des galeries souterraines et une tour de ronde à chaque extrémité. A droite de la porte principale existait une acropole en forme de carré parfait. Les murs du fort étaient en talus et percés de meurtrières de distance en distance. C'est du haut de ce roc inaccessible que Frédéric II lançait à volonté sur les États du pape ses bandes de pillards organisés et disciplinés, sorte d'armée permanente dont il disposait sans réserve dans un temps où les autres souverains n'avaient que des milices féodales. C'est là qu'il aimait à venir s'enfermer avec ses Arabes favoris dans la société desquels il se complaisait, à qui il confiait la garde de sa personne et pouvait livrer sans danger les secrets de son esprit railleur et sceptique.

Que penser, Messieurs, d'un prince qui affichait extérieurement le plus grand zèle pour la religion, qui en observait toutes les pratiques, établissait l'inquisition dans ses États, faisait brûler les hérétiques, se posait en réformateur de l'Église, avait la prétention d'être plus orthodoxe que le pape, et qui, dans le cercle intime de ses amis, ne se gênait point pour tourner en dérision les dogmes chrétiens, faisait profession, sinon d'athéisme, du moins d'un rationalisme philosophique emprunté aux Grecs et aux Arabes, niait la divinité du Christ, de ce Jésus mis sur la même ligne que Moïse et Mahomet dans le fameux livre des *Trois Imposteurs*, livre qui fit tant de bruit et lui fut si amèrement reproché? On pourrait croire que ce sont autant de calomnies inventées à plaisir par ses ennemis pour le noircir et justifier sa condamnation. Mais cette supposition n'est point admissible, puisque c'est dans les propres écrits de Frédéric II, dans sa correspondance avec ses familiers, avec ses meilelurs amis, qu'on trouve ces piquantes révélations, révélations qui confirment pleinement le témoignage des auteurs chrétiens. Frédéric II cherchait à sauver les apparences, à masquer sous des

dehors inoffensifs le véritable but de sa politique, mais en définitive il n'y a pas à s'y tromper; il rêvait et préparait un schisme, voulait régner sur les âmes en même temps que sur les corps, établir une Église indépendante dont il eût été le chef, se substituer au pape dans le gouvernement de ses États, assurer la suprématie religieuse du pouvoir laïque, revenir, en un mot, au pontificat des empereurs romains. Des paroles significatives lui échappèrent à plusieurs reprises; elles nous ont été conservées et méritent d'être recueillies. « Heureuse Asie, s'écriait-il, heureuses les puissances de l'Orient, qui n'ont rien à redouter ni des armes de leurs sujets, ni des intrigues de leurs pontifes! » Il disait encore : « Si les princes de l'Empire entraient dans mes vues, je voudrais établir pour toutes les nations un système de croyance et de gouvernement bien préférable à celui d'aujourd'hui. »

Il ne s'agissait de rien moins, vous le voyez, que de fonder une nouvelle religion à la place du christianisme, la religion de la libre pensée. Frédéric devançait de trois siècles la Réforme ; il la dépassait singulièrement. Et par une contradiction flagrante, qui n'est pas rare chez nos libres penseurs modernes, il s'érigeait en prophète, aspirait à se faire passer pour le Messie, ne craignait pas de s'appliquer les paroles par lesquelles la sainte Écriture annonce la venue du Sauveur, saluant sa mère du nom de *Mère divine*, sa ville natale du nom de Bethléem, la Bethléem de la Marche d'Ancône. Pour que la ressemblance fût plus complète il instituait un autre Pierre, Pierre de la Vigne, son vicaire, l'asssociant à son œuvre de réformation. De là à se diviniser, à se faire adorer de son vivant comme les Césars, il n'y avait qu'un pas. Frédéric ne put le franchir, pas plus qu'il ne réalisa son projet de sécularisation de l'Église. J'ai cru devoir insister, Messieurs, sur cette tentative qui est un fait désormais acquis à l'histoire, sur ce projet chimérique, mais plein de hardiesse et fort curieux, de Frédéric II. Quelle que fût son habileté à dissimuler, pour mieux faire accepter des idées qui n'étaient pas celles de la plupart de ses contemporains, il échoua complétement. Il survécut cinq ans seulement au concile de Lyon, années pleines d'anxiétés et peut-être de remords, car, d'après la version de Mathieu Pâris, il mourut sous l'habit des Cisterciens en signe de pénitence, restituant par son testament aux ordres religieux

les biens qu'il leur avait confisqués, reconstruisant les églises détruites, laissant une somme importante pour la Terre Sainte et protestant de son respect pour l'Église romaine. A quoi avait abouti cette politique d'ambition, de ruses et d'intrigues dont Rome était le point de mire ? Il léguait à son fils Conrad, qui lui succéda sur le trône impérial, un héritage de malédiction ; ce fils fut empoisonné et son petit-fils Conradin, le dernier de sa race, porta sa tête sur l'échafaud après la sanglante bataille de Tagliacozzo.

Comme la figure de saint Louis nous apparaît plus sereine et plus belle dans les dernières années de sa vie ! Loin de songer à empiéter sur ses voisins, il se renferme dans les strictes limites de son droit, prêt à le soutenir et à le défendre énergiquement quand il était attaqué ou menacé. Il n'admet qu'une politique, celle de la franchise et de l'honnêteté, fait respecter son droit en respectant celui d'autrui et devient ainsi l'arbitre de l'Europe, le médiateur des querelles entre les princes et leurs sujets, entre le pape et l'empereur. Il renonce à la couronne impériale qui lui est offerte pour ne pas troubler la paix du monde, il restitue au roi d'Angleterre des provinces qui lui semblaient mal acquises, et cependant il laisse la France plus grande, plus prospère qu'il ne l'avait reçue des rois ses prédécesseurs, l'autorité royale mieux affermie, l'Église et l'État dans un accord parfait. Son dernier acte est un acte de dévouement, sa mort celle d'un héros, son testament un monument historique digne de passer à la postérité, sa mémoire une mémoire bénie de tous. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de saint Louis c'est de dire qu'il a désarmé la critique de Voltaire, critique impitoyable, surtout pour les saints. Voltaire, vous le savez, a tracé un portrait de Louis IX dans son *Essai sur les mœurs*. Ce portrait, je n'ai pas besoin de vous le citer, il est assez connu. On peut sans doute y découvrir plus d'un trait voisin de l'épigramme, mais ce n'est pas moins un hommage éclatant, solennel, rendu à un prince qui fit régner avec lui la justice et la sainteté.

En somme, Messieurs, Frédéric II et saint Louis représentent deux côtés, deux tendances opposées du siècle où ils ont vécu. L'un représente l'esprit de libre examen qui commençait déjà à se faire jour, à se frayer un chemin jusque vers les trônes ; l'autre la foi naïve et profonde du moyen âge. L'un brillait surtout par les dons de

l'intelligence, l'autre par les qualités morales. L'un, tout à la fois savant, philosophe, poëte, littérateur, artiste, diplomate, mais orgueilleux, égoïste, jaloux de son pouvoir, cruel, implacable dans ses vengeances, mit tout son art à dissimuler, à tromper les autres ponr s'élever au-dessus d'eux, si bien qu'on a pu le comparer à Machiavel et que Dante, tout gibelin qu'il était, l'a placé dans son Enfer ; l'autre plus simple, moins versé dans la connaissance des secrets de la nature, meilleur soldat que grand capitaine, mais doux, clément, généreux, rempli d'abnégation de soi-même, prompt à pardonner les injures quand elles lui étaient personnelles et que Dieu ne se trouvait point en cause, signait modestement Louis de Poissy et se considérait comme l'humble dispensateur des bienfaits de la Providence. L'un, plein de mépris pour les hommes qu'il avait appris à connaître et dont il se servait comme d'instruments, se vit trahi, abandonné par ceux-là mêmes qu'il avait comblés de biens ; l'autre, plein d'amour et de respect pour les derniers de ses sujets dans lesquels il voyait des frères, éprouva la constante fidélité de ses serviteurs et eut de véritables amis. L'un enfin compromit la grandeur de sa maison et en prépara la ruine ; l'autre fut le père d'une nombreuse lignée de rois. Saint Louis, je ne crains pas de le dire, est resté et restera, à travers les siècles, le roi populaire, national par excellence, le type, l'idéal de l'ancienne monarchie française et chrétienne. Prince des soldats pendant la guerre et prince des juges pendant la paix, pour employer une heureuse et pittoresque expression de M. Taine dans son livre sur les *Origines de la France contemporaine*, il symbolise admirablement les deux attributs essentiels de la royauté, telle que la concevaient nos ancêtres, et, toutes les fois qu'on voudra une image fidèle de ces attributs, on figurera la barque de Damiette et le chêne de Vincennes.

FIN

Paris. — Imprimerie de Pitrat aîné, rue Sentil, 4.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ESSAI

SUR

LA CONDITION DES BARBARES

ÉTABLIS DANS L'EMPIRE ROMAIN

AU QUATRIÈME SIÈCLE

Un vol. in-octavo. — Prix : 5 fr.

DE PRÆFECTURA URBANA

QUARTO POST CHRISTUM SÆCULO

Un vol. in-octavo. — Prix : 3 fr.

Paris, VIEWEG, éditeur, LIBRAIRIE FRANCK, rue Richelieu, 67

TABLEAU DE LA SOCIÉTÉ ROMAINE AU QUATRIÈME SIÈCLE

Brochure in-octavo

LE SÉNAT ROMAIN

Brochure in-octavo

LES CROISADES

Brochure in-octavo

SAINT BERNARD

Brochure in-octavo

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

3 2044 051 131 910

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

*Non-receipt of overdue notices does **not** exempt the borrower from overdue fines.*

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413

WIDENER
NOV 2 0 1999
BOOK DUE
WIDENER

Please handle with care.
Thank you for helping to preserve library collections at Harvard.